

Assurance voyage étendue pour les entreprises

Les collaborateurs en bonne santé constituent le capital le plus précieux d'une entreprise. Pour que vos employés profitent en tout temps et partout de la sécurité souhaitée, Allianz Travel vous propose, avec ses produits Corporate Travel, des solutions d'assurance uniques pour les voyages d'affaires.

Vos valeurs ajoutées en tant qu'entreprise:

- ✓ Protection du capital humain
- ✓ Un contrat unique pour tous les collaborateurs (solution collective)
- ✓ Décompte annuel selon les voyages réellement effectués

Vos valeurs ajoutées en tant qu'employé:

- ✓ Sentiment élevé de sécurité lors de voyages d'affaires partout dans le monde
- ✓ Concentration sur les défis professionnels
- ✓ Aide et suivi efficaces et professionnels en cas d'urgence

Nous serons heureux de vous conseiller:

corporate.travel.ch@allianz.com
Tél. +41 44 283 32 22

Vos avantages en bref

- ✓ Services à toute heure grâce à la centrale d'assistance 24 h/24.
- ✓ Plus de 250 millions de clients dans le monde et 16'100 collaborateurs dans 35 pays.
- ✓ Réseau de partenaires mondial et flexible pour une sécurité avancée – partout et toujours.
- ✓ Leader mondial en assurances assistance et voyage.



Allianz Travel Corporate Travel

Partez en sécurité, même
lors des voyages d'affaires.

Allianz Travel

Richtplatz 1, 8304 Wallisellen
Tél. +41 44 283 32 22, Fax +41 44 283 33 83
info.ch@allianz.com, www.allianz-travel.ch



Choisissez la solution d'assurance la plus adaptée

Des services forts avec un objectif: la sécurité
Choisissez la protection adaptée aux besoins individuels de votre entreprise.

Prestations d'assurance (Montant assuré en CHF)	Light	Classic	Premium	Premium Plus
Frais d'annulation	-	-	10'000.–	20'000.–
Assistance médicale	illimitée ¹	illimitée ¹	illimitée ¹	illimitée ¹
Assistance voyage	illimitée ¹	illimitée ¹	illimitée ¹	illimitée ¹
Assistance en cas de décès	illimitée ¹	illimitée ¹	illimitée ¹	illimitée ¹
Frais de recherche et de sauvetage	30'000.–	30'000.–	30'000.–	30'000.–
Prestations en cas d'enlèvement	5'000.– ² 20'000.– ³	5'000.– ² 20'000.– ³	5'000.– ² 20'000.– ³	5'000.– ² 20'000.– ³
Frais de guérison à l'étranger	250'000.–	500'000.–	500'000.–	1'000'000.–
Protection comptes	2'000.–	2'000.–	2'000.–	2'000.–
Vol retardé	-	-	1'000.–	2'000.–
Bagages	-	5'000.– ⁴	5'000.– ⁴	5'000.– ⁴
Protection appareils mobiles	-	1'000.–	2'000.–	4'000.–
Exclusion de la franchise véhicule de location (CDW)	-	10'000.–	-	10'000.–
Capital en cas d'accident	-	-	250'000.–	500'000.–
Responsabilité civile privée de voyage	-	-	250'000.–	500'000.–
Service dépannage et accident	-	-	-	illimitée ¹
Protection juridique de voyage	-	-	-	250'000.– Europe 50'000.– Monde

Services

Service d'intermédiation et de notification, Avance des frais auprès de l'hôpital, Home Care

Prime : Sur la base du nombre respectif de jours voyagés par an, prime minimum : CHF 500.–

Remarques importantes

- Tous les collaborateurs de l'entreprise sont assurés.
- La couverture s'applique aux voyages d'affaires partout dans le monde jusqu'à 365 jours.
- Les conjoints ou époux, ainsi que les enfants participant au voyage sont également couverts.
- Sont également assurés jusqu'à 14 jours de vacances consécutives.

¹ Le montant de la couverture est limité pour certaines prestations

² Frais de voyage des proches

³ Conseil de crise

⁴ Les achats de première nécessité CHF 1'000.–

Les conditions générales d'assurance s'appliquent sur www.allianz-travel.ch/ct-cga